
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2022

N°C.A.001-22 – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITE DE PILOTAGE (COPIL) POUR L'ELABORATION DU PPI 4 (2023-2027) 05

N°C.A.002-22 – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2022 07

N°C.A.003-22 – VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS 2022 DE L'ODE 109

N°C.A.004-22 – MODIFICATION DES ENVELOPPES FINANCIERES PORTEES AU 3^{ème} PPI 113

N°C.A.005-22 – MARCHÉ DE PRESTATION POUR LA MISE EN OEUVRE DU CONTRÔLE DES DISPOSITIFS D'AUTOSURVEILLANCE DES STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES 2022 – 2024 115

N°C.A.006-22 – MARCHÉ DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE L'ODE 117

N°C.A.007-22 – CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE AVEC L'IFREMER POUR LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE A LA MISE EN OEUVRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU SUR LE LITTORAL POUR 2022 119

N°C.A.008-22 – CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE AVEC L'IFREMER POUR LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE A LA MISE EN OEUVRE DU RESEAU D'OBSERVATION DE LA CONTAMINATION CHIMIQUE (ROCCH) 121

N°C.A.009-22 – CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGEE ENTRE L'ODE ET LE CIRAD POUR LE SUIVI ET L'ANALYSE DES POLLUTIONS PAR LES PESTICIDES, ANIMATION DU BASSIN VERSANT EXPERIMENTAL DU GALION 123

N°C.A.010-22 – CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE AVEC LE BRGM POUR LE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES POUR 2022-2023 AU TITRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU 125

N°C.A.011-22 – PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LE PARC NATUREL MARIN DE MARTINIQUE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT «BELYA DE LA MER» 127

N°C.A.012-22 – PROGRAMME D'ACTIONS D'INTERET COMMUN (PAIC) POUR 2022 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LA DEAL MARTINIQUE 129

N°C.A.013-22 – MODIFICATION DES MONTANTS DES INDEMNITES DE MISSION ET DE DEPLACEMENT TEMPORAIRES 133

N°C.A.014-22 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A FINADIAL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE DEUX CITERNES POUR LA RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES DU PÔLE D'ACTIVITE DE GASCHETTE AU ROBERT 136

N°C.A.015-22 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY DANS LE CADRE DU RACCORDEMENT DES FORAGES DE COEUR BOULIKI A L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE DURAND 138

N°C.A.016-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 042-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : MISE EN OEUVRE D'UNE NOUVELLE CENTRIFUGEUSE, REMPLACEMENT DU DEGRILLEUR AUTOMATIQUE ET FOURNITURE DE DEUX TURBINES D'AERATION SUR LA STATION D'EPURATION DE DILLON 140

N°C.A.017-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 107-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : TRAVAUX DE REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT DE LA CACEM 142

N°C.A.018-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 102-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : SECURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE : ADDUCTION DE NORLEY VERS LE QUARTIER DEMARCHE BAS/CITE SAINT-GEORGES/LES HAUTS DE MADIANA/FOND LAHAYE 144

N°C.A.019-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 100-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESERVOIR DE TETE ET D'UNE STATION DE POMPAGE SUR L'UPEP DE DURAND 146

N°C.A.020-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 101-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : REHABILITATION DES PRISES D'EAU DE DUCLOS ET DUMAIZE DE L'UPEP DE DIDIER 148

N°C.A.021-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 052-09-2020 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : INTERCONNEXION DES RESEAUX CACEM SUR LES COMMUNES DU LAMENTIN ET SAINT-JOSEPH 150

N°C.A.022-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 103-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE JAMBETTE 152

N°C.A.023-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 007-04-2014 PORTANT ATTRIBUTION A LA VILLE DE SCHOELCHER : REHABILITATION ET REALISATION DES RESEAUX AEP ET EU AU QUARTIER FOND BATELIERE - PHASE 1 154

N°C.A.024-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 025-09-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE : REALISATION DE PANNEAUX D'INFORMATION POUR LA MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION DE LA RIVIERE BLANCHE SU LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH 156

N°C.A.025-22 – PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 025-09-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE : TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION DN 500 MM 158

N°C.A.026-22 – ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION DE
SUBVENTION A ODYSSEY : MISE EN SERVICE DES FORAGES D'EAU
SOUTERRAINE DE COEUR BOULIKI A SAINT-JOSEPH

160



DÉLIBÉRATIONS



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 31-01-2022/001

Date de publication :

Objet : DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITE DE PILOTAGE (COPIL) POUR L'ELABORATION DU PPI 4 (2023-2027)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code de l'environnement, notamment les articles R213-62, R213-67 à R213-69,
- **VU** le Code de la commande publique, notamment les article L2123-1 et R2123-1,
- **VU** la délibération n° CA 28-05-2021/043 du conseil d'administration du 28 mai 2021 portant lancement d'un marché de prestations intellectuelles pour l'élaboration du 4ème Programme Pluriannuel d'Intervention de l'ODE
- Vu l'attribution du marché « élaboration du PPI 4 » au prestataire Espélia en date du 04 janvier 2022

- Considérant que le dispositif de pilotage du chantier prévoit un Comité de Pilotage (COPIL) dont les membres sont les suivants : Deux membres du CA de l'ODE dont le Président du CA, le Président du Comité de l'Eau et de la Biodiversité, le DEAL ou son représentant et la Directrice de l'ODE.
- Considérant la nécessité que soit désigné par et parmi le Conseil d'Administration de l'ODE un représentant siégeant au COPIL ;

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

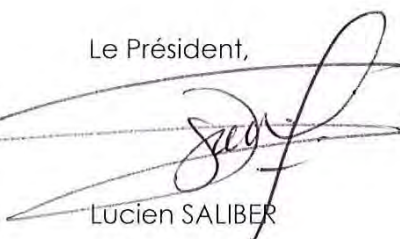
Décident,

- De désigner Madame Lydia BEAULIEU pour siéger au COPIL pour l'élaboration du 4^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention de l'ODE pour 2023-2027.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**

Le Président,



LUCIEN SALIBER





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24/01/2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : -

Nombre de membres arrivés en cours de séance : -

Nombre de membres partis en cours de séance : -

Nombre de membres présents pour ce point : -

Extrait n° CA 31-01-2022/002

Date de publication :

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5, L.3241-1 à L.3241-3 ; L.3312-1 à L.3312-7, et L.3232-1-1 ;

Vu le code de l'environnement et ses articles L.213-13 à L.213-20 et R.213-59 à R.213-76, R.213-77, D.213-72 à D.213-76, relatifs à l'organisation des Offices De l'Eau et de leurs missions ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 52 des départements et de leurs établissements publics administratifs ;

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires intervenu en date du 10 décembre 2021 ;

Vu le rapport présenté par la Direction de l'Office De l'Eau de Martinique ;

Constatant l'équilibre réel du Budget Primitif présenté, et sa conformité aux orientations budgétaires définies,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

Article 1er : D'Adopter le budget Primitif pour l'exercice 2022 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	4 434 130,00 €	4 434 130,00 €
Fonctionnement	10 588 000,00 €	10 588 000,00 €
TOTAL	15 022 130,00 €	15 022 130,00 €

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président du Conseil d'Administration à signer toutes les pièces afférentes

Article 3 : Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'ETAT.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE... (2)

Numéro SIRET : 28972005400013

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE TERRITORIALE

M52

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

29 AVR. 2022

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL ODE (3)

ANNEE : **2022**

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L.5721- du CGCT, ...)

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 21/01/2022

SOMMAIRE

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget par section
- A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
- A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
- A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
- A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
- B1 - Balance générale - Dépenses
- B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
- A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en progr
- A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
- A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programm
- A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une
- A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris d
- A2 - Equipements non départementaux
- A3 - Dépenses financières
- A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
- A4.2 - Recettes RMI / RSA
- A4.3 - Recettes financières
- A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

- A1 - Vue d'ensemble
- A1/01 - Opérations non ventilées
- A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)
- A1/1 - Fonction 1
- A1/2 - Fonction 2
- A1/3 - Fonction 3
- A1/4 - Fonction 4
- A1/5 - Fonction 5
- A1/6 - Fonction 6
- A1/7 - Fonction 7
- A1/8 - Fonction 8
- A1/9 - Fonction 9

B - Eléments du bilan

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B2 - Méthodes utilisées
- B3 - Etat des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

C - Engagements hors bilan

- C1.1 - Etat des emprunts garantis
- C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunts

C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 93

C3 - Etat des contrats de crédit-bail

C4 - Etat des contrats de PPP

C5 - Etat des autres engagements données

C6 - Etat des engagements reçus

C7 - Situation des autorisations de programme

C8 - Situation des autorisations d'engagement

C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel

D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire

D1.3 – Liste des grades ou emplois à inscrire

D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement

D3.1 - Liste des organismes de regroupement

D3.2 - Liste des établissements publics créés

D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annex

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux

E2 - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



amme d'équipement

e d'équipement

autorisation de programme

lans une autorisation de programme

t financier

e



I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m2 de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Il s'agit du potentiel financier définis à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R.3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

	Informations financières - ratios -	Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) pour la section d'investissement
- (2) les programmes d'équipement
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement
- (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
TOTAL DU BUDGET				A1
Investissement			(1)	A2
Fonctionnement			(2)	A3

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire

(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I+II	III+IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B)(1)
TOTAL	A1+B1	
Investissement	A2+B2	
Fonctionnement	A3+B3	

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL(3)	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES(3)	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(3)	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap./Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
73	IMPOTS ET TAXES	
731	IMPOSITIONS DIRECTES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS(3)	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE(3)	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES(3)	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

	DEPENSES	RECETTES
VOTE Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	4 434 130.00	4 434 130.00

+ + +

R R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		

= = =

Total de la section d'investissement (3)	4 434 130.00	4 434 130.00
---	---------------------	---------------------

	DEPENSES	RECETTES
VOTE Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	10 588 000.00	10 588 000.00

+ + +

R R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		

= = =

Total de la section de fonctionnement (4)	10 588 000.00	10 588 000.00
--	----------------------	----------------------

TOTAL DU BUDGET (5)	15 022 130.00	15 022 130.00
----------------------------	----------------------	----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	4 434 130.00		4 434 130.00		4 434 130.00	4 434 130.00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 153 870.00	4 434 130.00	10 588 000.00	10 588 000.00		10 588 000.00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	10 588 000.00	4 434 130.00	15 022 130.00	10 588 000.00	4 434 130.00	15 022 130.00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312-9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (6)	30 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)	4 210 269.00		3 499 130.00	3 499 130.00	3 499 130.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)	124 000.00		905 000.00	905 000.00	905 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)	200 000.00				
Total des dépenses d'équipement		4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	4 434 130.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)					
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières						
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement		4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	4 434 130.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	4 434 130.00
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 434 130.00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (8)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (9)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
Total des recettes d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)					
138	AUTRES SUBVENT. INVEST NON TRANSF (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières						
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	2 657 331.00		2 491 075.00	2 491 075.00	2 491 075.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	1 906 938.00		1 943 055.00	1 943 055.00	1 943 055.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	4 434 130.00
TOTAL		4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	4 434 130.00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						4 434 130.00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	4 434 130.00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	2 344 600.00		2 459 753.00	2 459 753.00	2 459 753.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)	1 900 000.00		2 000 600.00	2 000 600.00	2 000 600.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (3)	1 441 131.00		1 668 517.00	1 668 517.00	1 668 517.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		5 685 731.00		6 128 870.00	6 128 870.00	6 128 870.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)	15 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 700 731.00		6 153 870.00	6 153 870.00	6 153 870.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	2 657 331.00		2 491 075.00	2 491 075.00	2 491 075.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	1 906 938.00		1 943 055.00	1 943 055.00	1 943 055.00
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	4 434 130.00
TOTAL		10 265 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00	10 588 000.00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						10 588 000.00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	5 000.00		18 000.00	18 000.00	18 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	9 535 000.00		9 112 000.00	9 112 000.00	9 112 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	722 000.00		1 450 000.00	1 450 000.00	1 450 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
Total des recettes de gestion courante		10 264 000.00		10 586 000.00	10 586 000.00	10 586 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)	1 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 265 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00	10 588 000.00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

TOTAL	10 265 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00	10 588 000.00
--------------	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 588 000.00
--	----------------------

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 434 130.00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (5)			
	TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)	30 000.00		30 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)	3 499 130.00		3 499 130.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)	905 000.00		905 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004 (reprises)			
018	R.S.A.			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS (reprises)			
45	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (reprises)			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		4 434 130.00		4 434 130.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 434 130.00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	2 459 753.00		2 459 753.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	2 000 600.00		2 000 600.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (8)	1 668 517.00		1 668 517.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	25 000.00		25 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)		1 943 055.00	1 943 055.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 491 075.00	2 491 075.00
Dépenses de fonctionnement - Total		6 153 870.00	4 434 130.00	10 588 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 588 000.00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (4)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)(5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	998.00	1 942 057.00	1 943 055.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 491 075.00	2 491 075.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total		998.00	4 433 132.00	4 434 130.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	
---------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 434 130.00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (7)	18 000.00		18 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	5 000.00		5 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)(ou déstockage)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	9 112 000.00		9 112 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (7)	1 450 000.00		1 450 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (7)	1 000.00		1 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	2 000.00		2 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (7)			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		10 588 000.00		10 588 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 588 000.00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES							
Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	3 499 130.00	935 000.00	4 434 130.00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	354 000.00		935 000.00	935 000.00		935 000.00	935 000.00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1) - Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III- A1.4 et en III-A1.5) - 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III- A1.2) - 018 Revenu de solidarité active (détail en III- A1.2)	354 000.00		935 000.00	935 000.00		935 000.00	935 000.00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	4 210 269.00		3 499 130.00	3 499 130.00	3 499 130.00		3 499 130.00
Dépenses financières (détail en III-A3)							
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)							
040 Opérations ordre transfert entre sections (détail en III-A6)							
041 Opérations patrimoniales (détail en III- A7)							
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)							
Total des dépenses d'investissement cumulées							
							4 434 130.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE					A
RECETTES					
Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00	4 434 130.00
Recettes des équipements départementaux (total) (détail de III-A4.1)					
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)					
Recettes financières (détail en III-A4.3)(sauf 1068)					
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (détail en III-A6)	1 908 938.00		1 943 055.00	1 943 055.00	1 943 055.00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)					
021 Virement de la section de fonctionnement	2 657 331.00		2 491 075.00	2 491 075.00	2 491 075.00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)					
Affectation au compte 1068 (4)					
Total des recettes d'investissement cumulées					4 434 130.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
	TOTAL	354 000.00		935 000.00	935 000.00		935 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	30 000.00		30 000.00	30 000.00		30 000.00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVET LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	30 000.00		30 000.00	30 000.00		30 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 000.00		905 000.00	905 000.00		905 000.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS			639 000.00	639 000.00		639 000.00
2157	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10 000.00		10 000.00	10 000.00		10 000.00
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.						
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	80 000.00		40 000.00	40 000.00		40 000.00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	25 000.00		25 000.00	25 000.00		25 000.00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	5 000.00		180 000.00	180 000.00		180 000.00
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	1 000.00		1 000.00	1 000.00		1 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	3 000.00		10 000.00	10 000.00		10 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000.00					
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	200 000.00					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

RSA DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	R.S.A.						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

Chap./ Art.(1)	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
	TOTAL							

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)	
---------------------	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.5

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)	4 210 269.00		3 499 130.00	3 499 130.00
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
204112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
204122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	500 000.00		300 000.00	300 000.00
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
204141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 710 269.00		2 899 130.00	2 899 130.00
204143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL				
204178	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS				
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES				
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS			300 000.00	300 000.00
20423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT - Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL				
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (3)				
20	Immobilisations incorporelles (2)				
204	Subventions d'équipement versées (2)				
21	Immobilisations corporelles (2)				
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATÉRIEL DE TRANSPORT				
22	Immobilisations reçues en affectation (2)				
23	Immobilisations en cours (2)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RMI/RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

RECETTES RSA

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
018	R.S.A.				

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
138	Autres subventions d'invest. non transf.				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits de cessions d'immobilisations				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap./ Art.(4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3)(4)				
	TOTAL RECETTES (3)(4)				

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)			
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/2004			
040	RECETTES (2)	1 906 938.00	1 943 055.00	1 943 055.00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 500.00	13 500.00	13 500.00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	81 524.00	81 524.00	81 524.00
2804121	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES		10 500.00	10 500.00
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	860.00	860.00	860.00
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	68 453.00	68 453.00	68 453.00
2804141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	56 873.00	55 093.00	55 093.00
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	714 520.00	748 242.00	748 242.00
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	694 761.00	694 761.00	694 761.00
2804152	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 896.00	1 896.00	1 896.00
2804162	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		12 000.00	12 000.00
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 412.00	3 412.00	3 412.00
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 408.00	2 408.00	2 408.00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET EUDES	12 558.00	12 558.00	12 558.00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	140 815.00	98 878.00	98 878.00
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL	49 718.00	50 151.00	50 151.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES	12 340.00	19 051.00	19 051.00
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 334.00	11 334.00	11 334.00
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	998.00	998.00	998.00
28157	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 378.00	4 068.00	4 068.00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	6 958.00	7 455.00	7 455.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 442.00	13 320.00	13 320.00
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	17 292.00	28 695.00	28 695.00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 466.00	2 466.00	2 466.00
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	1 394.00	1 394.00	1 394.00
28188	AUTRES	38.00	38.00	38.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)			
041	RECETTES (2)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		10 265 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (4)	2 344 600.00		2 459 753.00	2 459 753.00		2 459 753.00	2 459 753.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)	1 900 000.00		2 000 600.00	2 000 600.00		2 000 600.00	2 000 600.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION							
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)							
017	R.S.A.							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (4)	1 441 131.00		1 668 517.00	1 668 517.00		1 668 517.00	1 668 517.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DELUS							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)	15 000.00		25 000.00	25 000.00		25 000.00	25 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 657 331.00		2 491 075.00	2 491 075.00		2 491 075.00	2 491 075.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 906 938.00		1 943 055.00	1 943 055.00		1 943 055.00	1 943 055.00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES							
D002 Résultat reporté ou anticipé (3)								
Total des dépenses de fonctionnement cumulées								10 588 000.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		10 265 000,00		10 588 000,00	10 588 000,00	10 588 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	9 535 000,00		9 112 000,00	9 112 000,00	9 112 000,00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	722 000,00		1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	5 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)
Total des recettes de fonctionnement cumulées
10 588 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	2 344 600.00		2 459 753.00	2 459 753.00
6041	ACHAT D'ETUDES			210 000.00	210 000.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 200.00		1 200.00	1 200.00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	8 800.00		8 500.00	8 500.00
60622	CARBURANTS	6 000.00		6 000.00	6 000.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000.00		2 000.00	2 000.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	30 000.00		25 000.00	25 000.00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	8 000.00		10 000.00	10 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 000.00		5 000.00	5 000.00
60661	MEDICAMENTS	300.00		300.00	300.00
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	300.00		300.00	300.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	160 000.00		105 000.00	105 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	50 000.00		20 000.00	20 000.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	30 000.00		23 000.00	23 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	12 364.00		28 000.00	28 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	5 000.00		5 000.00	5 000.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	1 000.00		1 000.00	1 000.00
615221	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	5 000.00		5 000.00	5 000.00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION AUTRES BATIMENTS			5 000.00	5 000.00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	10 000.00		5 000.00	5 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	500.00		500.00	500.00
6156	MAINTENANCE	18 000.00		40 000.00	40 000.00
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	9 500.00		9 000.00	9 000.00
6168	AUTRES ASSURANCES	2 000.00		5 000.00	5 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	1 196 336.00		947 253.00	947 253.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	10 000.00		15 000.00	15 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	64 100.00		145 000.00	145 000.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	43 000.00		210 000.00	210 000.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	65 000.00		35 000.00	35 000.00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6228	DIVERS	100 000.00		30 000.00	30 000.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	90 000.00		252 000.00	252 000.00
6232	FETES ET CEREMONIES	12 000.00		12 000.00	12 000.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	70 000.00		30 000.00	30 000.00
6234	RECEPTIONS	2 000.00		2 000.00	2 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	80 000.00		70 000.00	70 000.00
6238	DIVERS	150 000.00		80 000.00	80 000.00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE	5 000.00		8 000.00	8 000.00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	6 000.00		8 000.00	8 000.00
6248	DIVERS	1 500.00		3 500.00	3 500.00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	10 000.00		5 000.00	5 000.00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	1 000.00		5 000.00	5 000.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	4 500.00		6 000.00	6 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	22 000.00		25 000.00	25 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200.00		200.00	200.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	7 000.00		8 000.00	8 000.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	7 500.00		7 500.00	7 500.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 000.00		5 000.00	5 000.00
6288	AUTRES	15 000.00		20 000.00	20 000.00
63512	TAXES FONCIERES	1 000.00		1 000.00	1 000.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	2 000.00		3 000.00	3 000.00
6358	AUTRES DROITS	500.00		500.00	500.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	8 000.00		5 000.00	5 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (2)(3)	1 900 000.00		2 000 600.00	2 000 600.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT			21 000.00	21 000.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL			5 000.00	5 000.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	16 500.00		16 500.00	16 500.00
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	110.00		100.00	100.00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	803 000.00		740 900.00	740 900.00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	5 500.00		5 500.00	5 500.00
64113	NBI	14 300.00		10 000.00	10 000.00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	217 220.00		196 000.00	196 000.00
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE	407 000.00		454 000.00	454 000.00
64136	INDEMNITES LIEES A LA PERTE D'EMPLOI			6 000.00	6 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	5 500.00		5 500.00	5 500.00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	214 500.00		250 700.00	250 700.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	203 500.00		187 000.00	187 000.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL			40 000.00	40 000.00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL			5 000.00	5 000.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	550.00		500.00	500.00
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	4 400.00			
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	220.00		200.00	200.00
6474	VERSEMENTS AUX OEUVRES SOCIALES			8 500.00	8 500.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			2 500.00	2 500.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES			38 000.00	38 000.00
6488	AUTRES CHARGES	7 700.00		7 700.00	7 700.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)(3)	1 441 131.00		1 668 517.00	1 668 517.00
6532	FRAIS DE MISSIONS ET DE DEPLACEMENT	5 000.00		5 000.00	5 000.00
6535	FORMATION			5 000.00	5 000.00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	26 000.00		50 000.00	50 000.00
6562	PARTICIPATIONS AU TITRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	88 731.00		10 000.00	10 000.00
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	307 000.00		213 517.00	213 517.00
65731	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A L'ETAT	20 000.00		20 000.00	20 000.00
65732	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A LA REGION				
65734	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	720 000.00		305 000.00	305 000.00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	144 000.00		127 000.00	127 000.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	128 400.00		931 000.00	931 000.00
65888	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	2 000.00		2 000.00	2 000.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	5 685 731.00		6 128 870.00	6 128 870.00
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(3)	15 000.00		25 000.00	25 000.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES			10 000.00	10 000.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION				
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000.00		10 000.00	10 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00		5 000.00	5 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(3)				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E	5 700 731.00		6 153 870.00	6 153 870.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 657 331.00		2 491 075.00	2 491 075.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	1 906 938.00		1 943 055.00	1 943 055.00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES				
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 906 938.00		1 943 055.00	1 943 055.00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 564 269.00		4 434 130.00	4 434 130.00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 265 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 588 000.00
---	---------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 000.00		5 000.00	5 000.00
70878	REBOURSEMENT DE FRAIS PAR DES TIERS	1 000.00		5 000.00	5 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	9 535 000.00		9 112 000.00	9 112 000.00
737811	REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU	2 325 000.00		2 209 000.00	2 209 000.00
737812	REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU	5 700 000.00		5 500 000.00	5 500 000.00
7378122	REDEVANCE POUR POLLUTIONS DIFFUSES	150 000.00		133 000.00	133 000.00
737813	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE	1 360 000.00		1 270 000.00	1 270 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (3)	722 000.00		1 450 000.00	1 450 000.00
74718	AUTRES	682 000.00		788 000.00	788 000.00
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER	30 000.00		652 000.00	652 000.00
74788	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	10 000.00		10 000.00	10 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (3)	1 000.00		1 000.00	1 000.00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 000.00		1 000.00	1 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (3)	5 000.00		18 000.00	18 000.00
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00		3 000.00	3 000.00
6479	REBOURSEMENT SUR AUTRES CHARGES SOCIALES			15 000.00	15 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
	TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)	10 264 000.00		10 586 000.00	10 586 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut
Compensation
Montant net

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(3)	1 000.00		2 000.00	2 000.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			1 000.00	1 000.00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00		1 000.00	1 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(3)				
	TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D	10 265 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
7761	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (NEGATIVES) REPRISES AU COMPTE DE RESULTAT				
043	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	10 265 000.00		10 588 000.00	10 588 000.00
--	---------------	--	---------------	---------------

R002 RESULTAT REPORTE	
-----------------------	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 588 000.00
---	---------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO- SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
Dépenses réelles	639 000.00	296 000.00					
Equipements départementaux	639 000.00	296 000.00					
Equipements non départementaux (c/204)							
Opérations financières							
Dépenses d'ordre							
Total dépenses de l'exercice	639 000.00	296 000.00					
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses d'investissement	639 000.00	296 000.00					
RECETTES							
Total recettes de l'exercice	4 430 024.00	4 106.00					
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes d'investissement	4 430 024.00	4 106.00					
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	4 450 130.00	2 983 100.00			1 000.00		
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses de fonctionnement	4 450 130.00	2 983 100.00			1 000.00		
RECETTES							
Total recettes de l'exercice	10 554 000.00	24 000.00					
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 554 000.00	24 000.00					

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)	5-6	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTUR ES	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMEN T	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMEN T ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Dépenses réelles				3 499 130.00				4 434 130.00
Equipements départementaux								935 000.00
Equipements non départementaux (c/204)				3 499 130.00				3 499 130.00
Opérations financières								
Dépenses d'ordre								
Total dépenses de l'exercice				3 499 130.00				4 434 130.00
RAR N-1 et reports								
Total cumulé dépenses d'investissement				3 499 130.00				4 434 130.00
RECETTES								
Total recettes de l'exercice								4 434 130.00
RAR N-1 et reports								
Total cumulé recettes d'investissement								4 434 130.00
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de l'exercice				614 300.00	2 539 470.00			10 588 000.00
RAR N-1 et reports								
Total cumulé dépenses de fonctionnement				614 300.00	2 539 470.00			10 588 000.00
RECETTES								
Total recettes de l'exercice				10 000.00				10 588 000.00
RAR N-1 et reports								
Total cumulé recettes de fonctionnement				10 000.00				10 588 000.00

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses d'investissement		639 000.00	296 000.00					
Dépenses réelles		639 000.00	296 000.00					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL		30 000.00					
212		639 000.00						
215			10 000.00					
218			256 000.00					
Dépenses d'ordre								
Opérations d'ordre entre section								
Opérations patrimoniales								
RECETTES								
Total recettes d'investissement		4 430 024.00	4 106.00					
Recettes réelles		998.00						
281		998.00						
Recettes d'ordre		4 429 026.00	4 106.00					
021	Virement de la section de fonctionnement	2 491 075.00						
Opérations d'ordre entre section		1 937 951.00	4 106.00					
280		1 873 287.00						
281		64 664.00	4 106.00					
Opérations patrimoniales								
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de fonctionnement		4 450 130.00	2 983 100.00			1 000.00		
Dépenses réelles		15 000.00	2 983 100.00			1 000.00		
604	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES		78 300.00					
606	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		15 000.00					
611	LOCATIONS		51 000.00					
613	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		5 000.00					
614	ENTRETIEN ET REPARATIONS		55 500.00			1 000.00		
615	PRIMES D ASSURANCES		14 000.00					
616	ETUDES ET RECHERCHES							
617								

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art.		5-4	5-5	5-6	6	7	8	9
(1)	Libellé	REVENU MINIMUM D'INSERTION	PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)		RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	TRANSPORTS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses d'investissement					3 499 130.00			
Dépenses réelles					3 499 130.00			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				3 499 130.00			
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS							
212	LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL							
215								
218								
Dépenses d'ordre								
Opérations d'ordre entre section								
Opérations patrimoniales								
RECETTES								
Total recettes d'investissement								
Recettes réelles								
281								
Recettes d'ordre								
021	Virement de la section de fonctionnement							
Opérations d'ordre entre section								
280								
281								
Opérations patrimoniales								
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de fonctionnement					614 300.00	2 539 470.00		
Dépenses réelles					614 300.00	2 539 470.00		
604					100 000.00	110 000.00		
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					85 000.00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES					5 000.00		
613	LOCATIONS							
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE							
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS							
616	PRIMES D ASSURANCES							
617	ETUDES ET RECHERCHES				214 300.00	732 953.00		

		IV
		A1
Art.	Libellé	TOTAL
(1)		

Total dépenses d'investissement		4 434 130,00
Dépenses réelles		4 434 130,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	3 499 130,00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	30 000,00
212		639 000,00
215		10 000,00
218		256 000,00
Dépenses d'ordre		
Opérations d'ordre entre section		
Opérations patrimoniales		

Total recettes d'investissement		4 434 130,00
Recettes réelles		998,00
281		998,00
Recettes d'ordre		4 433 132,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 491 075,00
Opérations d'ordre entre section		1 942 057,00
280		1 873 287,00
281		68 770,00
Opérations patrimoniales		

Total dépenses de fonctionnement		10 588 000,00
Dépenses réelles		6 153 870,00
604		210 000,00
605	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	163 300,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	20 000,00
613	LOCATIONS	51 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	5 000,00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS	56 500,00
616	PRIMES D ASSURANCES	14 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	947 253,00

IV - ANNEXES								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								IV
								A1
Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)
618	DIVERS		205 000.00					
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		11 000.00					
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES		406 000.00					
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS		19 500.00					
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS		10 000.00					
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		31 000.00					
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		200.00					
628	DIVERS		40 500.00					
633	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION		42 600.00					
635		1 000.00	3 500.00					
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		5 000.00					
6411	REMUNERATION PRINCIPALE		952 400.00					
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE		450 000.00					
6416			5 500.00					
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		483 200.00					
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		49 200.00					
648			7 700.00					
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DEPARTEMENTAUX		10 000.00					
655								
656			10 000.00					
657								
658			2 000.00					
671			10 000.00					
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000.00						
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00						
	Dépenses d'ordre	4 434 130.00						
023	Virement à la section d'investissement	2 491 075.00						
	Opérations d'ordre entre section	1 943 055.00						
681		1 943 055.00						
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
RECETTES								
Total recettes de fonctionnement		10 554 000.00	24 000.00					
Recettes réelles		10 554 000.00	24 000.00					

IV - ANNEXES								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								
Art. (1)	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)	5-6	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
618	DIVERS					200 000.00		
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES					20 000.00		
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES					40 000.00		
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS							
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS							
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS							
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES							
628	DIVERS							
633	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION							
635								
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)							
6411	REMUNERATION PRINCIPALE							
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE							
6416								
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE							
647	AUTRES CHARGES SOCIALES							
648								
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DEPARTEMENTAUX							
655					50 000.00			
656						213 517.00		
657					250 000.00	1 133 000.00		
658								
671								
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS							
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	Dépenses d'ordre							
023	Virement à la section d'investissement							
	Opérations d'ordre entre section							
681								
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
RECETTES								
Total recettes de fonctionnement					10 000.00			
Recettes réelles					10 000.00			

		IV
		A1
Art.	Libellé	TOTAL
(1)		
618	DIVERS	405 000.00
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	31 000.00
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES	446 000.00
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	19 500.00
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	10 000.00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	31 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200.00
628	DIVERS	40 500.00
633	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION	42 600.00
635		4 500.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	5 000.00
6411	REMUNERATION PRINCIPALE	952 400.00
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	460 000.00
6416		5 500.00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	483 200.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	49 200.00
648		7 700.00
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DEPARTEMENTAUX	10 000.00
655		50 000.00
656		223 517.00
657		1 383 000.00
658		2 000.00
671		10 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>4 434 130.00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 491 075.00</i>
	<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>1 943 055.00</i>
681		<i>1 943 055.00</i>
	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	
Total recettes de fonctionnement		10 588 000.00
Recettes réelles		10 588 000.00

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Art.	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMLRSA, APA)
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		3 000.00					
647			15 000.00					
708			5 000.00					
737		9 112 000.00						
747		1 440 000.00						
758			1 000.00					
771		1 000.00						
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00						
	Recettes d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

IV - ANNEXES								
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								
Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.)	5-6	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL							
647								
708								
737								
747					10 000,00			
758								
771								
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Recettes d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

		IV
		A1
Art.		TOTAL
(1)	Libellé	
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	3 000.00
647		15 000.00
708		5 000.00
737		9 112 000.00
747		1 450 000.00
758		1 000.00
771		1 000.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00
Recettes d'ordre		
Opérations d'ordre entre section		
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	639 000.00
	Dépenses réelles	639 000.00
212		639 000.00
	<i>Dépenses d'ordre</i>	
040	Opérations ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	RECETTES	4 430 024.00
	Recettes réelles	998.00
281		998.00
	<i>Recettes d'ordre</i>	4 429 026.00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 491 075.00
040	Opérations ordre transfert entre sections	1 937 951.00
280		1 873 287.00
281		64 664.00
041	Opérations patrimoniales	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		4 450 130.00
Dépenses réelles		16 000.00
635		1 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000.00
Dépenses d'ordre		4 434 130.00
023	Virement à la section d'investissement	2 491 075.00
042	Opérations ordre transfert entre sections	1 943 055.00
681		1 943 055.00
043	Opérations ordre intérieur de la section	
RECETTES		10 554 000.00
Recettes réelles		10 554 000.00
737		9 112 000.00
747		1 440 000.00
771		1 000.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000.00
Recettes d'ordre		
042	Opérations ordre transfert entre sections	
043	Opérations ordre intérieur de la section	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GENERAUX (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	202 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS GENERAUX)	21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41	48	
	DEPENSES REELLES	296 000.00					296 000.00
	Equipements départementaux	296 000.00					296 000.00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	30 000.00					30 000.00
215	BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES	10 000.00					10 000.00
218	DROITS ET VAL	256 000.00					256 000.00
	Equipements non départementaux (c/204)						
	RECETTES REELLES						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GENERAUX (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (PERSONNEL NON VENTILABLE)	202 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS GENERAUX)			41	48	
	DEPENSES REELLES	2 069 200.00	390 400.00	5 500.00	508 000.00			2 973 100.00
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	10 600.00	42 700.00		25 000.00			78 300.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES		15 000.00					15 000.00
613	LOCATIONS		51 000.00					51 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE		5 000.00					5 000.00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		55 500.00					55 500.00
616	PRIMES D ASSURANCES		14 000.00					14 000.00
618	DIVERS	20 000.00	40 000.00		145 000.00			205 000.00
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		11 000.00					11 000.00
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES	10 000.00	62 000.00		334 000.00			406 000.00
624	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS	8 000.00	11 000.00	500.00				19 500.00
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	10 000.00						10 000.00
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		31 000.00					31 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		200.00					200.00
628	DIVERS		40 500.00					40 500.00
633	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATION	42 600.00						42 600.00
635			3 500.00					3 500.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)		1 000.00		4 000.00			5 000.00
6411	REMUNERATION PRINCIPALE	952 400.00						952 400.00
6413	REMUNERATION PERSONNEL NON TITULAIRE	460 000.00						460 000.00
6416		5 500.00						5 500.00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	483 200.00						483 200.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	49 200.00						49 200.00
648		7 700.00						7 700.00
653	INDEMNITES ET FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION DES ELUS DEPARTEMENTAUX		5 000.00	5 000.00				10 000.00
656			2 000.00					2 000.00
658								10 000.00
671		10 000.00						10 000.00
	RECETTES REELLES		24 000.00					24 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		3 000.00					3 000.00
647			15 000.00					15 000.00
708			5 000.00					5 000.00
758			1 000.00					1 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

Fonction 1 - SECURITE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GENDARMERIE, POLICE, SECURITE, JUSTICE	2 INCENDIE ET SECOURS	8 AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

Fonction 1 - SECURITE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GENDARMERIE, POLICE, SECURITE, JUSTICE	2 INCENDIE ET SECOURS	8 AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT					
Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	
				21 COLLEGES	22 LYCEES
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

Art.(1)	Libellé	FONCTIONNEMENT			
		0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	
				21 COLLEGES	22 LYCEES
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé			2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE 2) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
		14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES			1 000.00	
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS			1 000.00	
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé			2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
		14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			
	DEPENSES REELLES					1 000.00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS					1 000.00
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

Fonction 4 - PREVENTION MEDICO-SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 P.M.I. ET PLANIFICATION FAMILIALE	2 PREVENTION ET EDUCATION POUR LA SANTE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

Fonction 4 - PREVENTION MEDICO-SOCIALE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 P.M.I. ET PLANIFICATION FAMILIALE	2 PREVENTION ET EDUCATION POUR LA SANTE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FAMILLE ET ENFANCE	2 PERSONNES HANDICAPEES
	DEPENSES REELLES			
	Equipements départementaux			
	Equipements non départementaux (c/204)			
	RECETTES REELLES			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

Art.(1)	Libellé	INVESTISSEMENT			AUTRES INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL DE LA FONCTION
		31	32	38		
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FAMILLE ET ENFANCE	2 PERSONNES HANDICAPEES
	DEPENSES REELLES			
	RECETTES REELLES			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

Art.(1)	Libellé	3 PERSONNES AGEES			FONCTIONNEMENT AUTRES INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL DE LA FONCTION
		31	32	38		
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 - REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT						
Art.(1)	Libellé	1 INSERTION SOCIALE	2 SANTE	3 LOGEMENT	4 INSERTION PROFESSIONNELLE	5 EVALUATION DES DEPENSES ENGAGEES
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT				
Art.(1)	Libellé	6 DEPENSES DE STRUCTURE	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES			
	Equipements départementaux			
	Equipements non départementaux (c/204)			
	RECETTES REELLES			

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 - REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	1 INSERTION SOCIALE	2 SANTE	3 LOGEMENT	4 INSERTION PROFESSIONNE LLE	5 EVALUATION DES DEPENSES ENGAGEES
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	6 DEPENSES DE STRUCTURE	7 AUTRES DEPENSES AU TITRE DU R.M.I.		8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
			71	72		
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

Fonction 5-5 - PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 APA A DOMICILE	2 APA VERSEE AU BENEFICIAIRE EN ETABLISSEMENT	3 APA VERSEE A L'ETABLISSEME NT	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 - (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 - (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	7	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTA L	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
	DEPENSES REELLES		3 499 130.00			
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)		3 499 130.00			
	RECETTES REELLES					

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INFRASTRUCTUR ES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIR ES	4 INFRASTRUCTUR ES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				3 499 130.00
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				3 499 130.00
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
	DEPENSES REELLES		614 300.00			
604	ETUDES ET RECHERCHES		100 000.00			
617			214 300.00			
655			50 000.00			
657			250 000.00			
	RECETTES REELLES	10 000.00				
747		10 000.00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INFRASTRUCTUR ES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIR ES	4 INFRASTRUCTUR ES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				614 300.00
604					100 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES				214 300.00
655					50 000.00
657					250 000.00
	RECETTES REELLES				10 000.00
747					10 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

Fonction 7 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
	DEPENSES REELLES							
	Equipements départementaux							
	Equipements non départementaux (c/204)							
	RECETTES REELLES							

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

Fonction 7 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
	DEPENSES REELLES					2 539 470.00		2 539 470.00
604						110 000.00		110 000.00
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES					85 000.00		85 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES					5 000.00		5 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES					732 953.00		732 953.00
618	DIVERS					200 000.00		200 000.00
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES					20 000.00		20 000.00
623	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES					40 000.00		40 000.00
656						213 517.00		213 517.00
657						1 133 000.00		1 133 000.00
	RECETTES REELLES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 - TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS SCOLAIRES	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS	
				21 ROUTIER	22 FERROVIAIRE
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS			8 AUTRES	TOTAL DE LA FONCTION
		23 MARITIME	24 FLUVIAL	25		
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 - TRANSPORTS (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS SCOLAIRES	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS	
				21 ROUTIER	22 FERROVIAIRE
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 TRANSPORTS (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS			8 AUTRES	TOTAL DE LA FONCTION
		23 MARITIME	24 FLUVIAL	25		
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 STRUCTURES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMEN T ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE	
				21 LABORATOIRE DEPARTEMENTA L	28
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANNAT	4 DEVELOPPEMEN T TOURISTIQUE	5 MAINTIEN ET DEVELOPPEMEN T DES SERVICES PUBLICS NON DEPARTEMENTA UX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 STRUCTURES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMEN T ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE	
				21 LABORATOIRE DEPARTEMENTA L	28
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANNAT	4 DEVELOPPEMEN T TOURISTIQUE	5 MAINTIEN ET DEVELOPPEMEN T DES SERVICES PUBLICS NON DEPARTEMENTA UX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération : DDelib		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 434 130.00	4 434 130.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b)		4 434 130.00	4 434 130.00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 500.00	13 500.00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	81 524.00	81 524.00
2804121	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	10 500.00	10 500.00
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	860.00	860.00
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	68 453.00	68 453.00
2804141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	55 093.00	55 093.00
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	748 242.00	748 242.00
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	694 761.00	694 761.00
2804152	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 896.00	1 896.00
2804162	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	12 000.00	12 000.00
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 412.00	3 412.00
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 408.00	2 408.00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	12 558.00	12 558.00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	98 878.00	98 878.00
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL	50 151.00	50 151.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES	19 051.00	19 051.00
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 334.00	11 334.00
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	998.00	998.00
28157	AMORTISSEMENT DES IMMOBILITÉS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 068.00	4 068.00
28181	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DIVERS	7 455.00	7 455.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	13 320.00	13 320.00
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	28 695.00	28 695.00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	2 466.00	2 466.00
28185	MATERIEL DE TÉLÉPHONIE	1 394.00	1 394.00
28188	AUTRES	38.00	38.00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 491 075.00	2 491 075.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 434 130.00				4 434 130.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	
Ressources propres disponibles (IV)	4 434 130.00
Solde (V = IV-II)(5)	+4 434 130.00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au delà de 2023)
Dépenses	25 490 000.00		25 490 000.00	5 596 343.79	3 499 130.00		16 394 526.21
AXE1 2019 2 CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE POUR UNE INTERVENTION CIBLEE	50 000.00		50 000.00				50 000.00
AXE2 2019 3 RENFORCER LA GOUVERNANCE DE BASSIN	600 000.00		600 000.00				600 000.00
AXE3 2019 8 SATISFAIRE LES USAGES DE L'EAU	8 330 000.00		8 330 000.00	3 332 248.79	1 850 000.00		3 147 751.21
AXE4 2019 2 LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS	13 638 000.00		13 638 000.00	2 264 095.00	1 649 130.00		9 724 775.00
AXE5 2019 1 RESTAURER PRESERVER ET VALORISER	2 872 000.00		2 872 000.00				2 872 000.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au delà de 2023)
Dépenses	12 415 000.00		12 415 000.00	845 668.71			11 569 331.29
AXE1 2019 1 CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE	7 640 000.00		7 640 000.00	160 140.00			7 479 860.00
AXE2 2019 2 RENFORCER LA GOUVERNANCE DE BASSIN	3 275 000.00		3 275 000.00	77 279.13			3 197 720.87
AXE3 2019 7 SATISFAIRE LES USAGES DE L EAU	300 000.00		300 000.00				300 000.00
AXE4 2019 1 LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS	800 000.00		800 000.00	295 249.58			504 750.42
AXE5 2019 2 RESTAURER PRESERVER ET VALORISER	400 000.00		400 000.00	313 000.00			87 000.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES	E1

Taux de contribution directes et indirectes

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes/(N-1)	Taux appliqués par décision du Conseil général	Variation de taux/N-1	Produit voté par le Conseil général	Variation du produit/N-1
Taxe foncière sur les propriétés bâties		%	%	%		%
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement		%	%	%		%
Taxe départementale des espaces naturels sensibles		%	%	%		%
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement		%	%	%		%
Taxe locale d'électricité		%	%	%		%
Taxe sur les remontées mécaniques		%	%	%		%
... (1)		%	%	%		%
Total des contributions directes et indirectes						

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	

Nombre de membres en exercice... .. 19
 Nombre de membres présents,
 Nombre de suffrages exprimés
 VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
RECULE

29 AVR. 2022

Présenté par le Président

A Fort de France, le 31 janvier 2022

Délibéré par Le Conseil d'Administration (2), réuni en session

A Fort de France, le 31 janvier 2022

Les membres du Conseil d'Administration (2) de l'Office de l'Eau de Martinique,

M. Olivier MARIE-REINE (CTM)	M. David DINAL (CTM)
M. Daniel MARIE-SAINTÉ (CTM)	Mme Lydia BEAULIEU (CTM)
M. Arnaud RENE-CORAIL (CA compétente en matière d'eau et assainissement)	M. Jean-Baptiste ROTSEN (CA compétente en matière d'eau et assainissement)
M. Christian PALIN (CA compétente en matière d'eau et assainissement)	M. Marcelin NADEAU (CA compétente en matière d'eau et assainissement)
M. Luc JOUYE de GRANDMAISON (CA compétente en matière d'eau et assainissement)	M. Jean-Michel MAURIN (DEAL)
M. Guillaume VISCARDI (Conservatoire Botanique de la Martinique)	M. Éric BELLEMARE (AFOC)
M. Jean- Maurice MONTEZUME (Pêcheurs en eau douce)	M. Alex PAVON (Chambre d'Agriculture)
Mme Arlette VIRASSAMY (APNE)	M. Jérôme VIGUIER (ARS)
Mme Marie Jeanne TOULON (ASSAUPAMAR)	Mme Sophie BOUYER (DAAF)
M. Lucien SALIBER (Président de l'ODE)	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A Fort de France, le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil général, Conseil syndical,...).



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/003

Date de publication :

Objet : VOTE DU PROGRAMME D'ACTIONS 2022 DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTE, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le Code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir en délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à arrêter le programme d'actions de l'Office De l'Eau pour l'année 2022 selon les blocs thématiques et fonctionnels suivants et dont le détail figure en annexe :

1. Volet connaissance et expertise,
2. Volet intervention financière,
3. Volet politiques de bassin et appui au territoire,
4. Volet information et sensibilisation,
5. Volet communication institutionnelle,
6. Volet coopération internationale,
7. Supports internes et dépenses structurelles

- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de la programmation 2022 comme suit :

	Blocs thématique et fonctionnels	Montant total projet 2021	Nouveaux Crédit 2022
1	Volet connaissance et expertise	2 774 438,58 €	1 357 220,08 €
2	Volet intervention financière	68 299 784,00 €	3 852 341,00 €
3	Volet politique de bassin et appui au territoire	1 306 910,29 €	853 637,13 €
4	Volet sensibilisation	220 000,00 €	220 000,00 €
5	Volet communication institutionnelle	285 000,00 €	285 000,00 €
6	Volet coopération internationale	762 395,00 €	752 395,00 €
7	Supports internes et dépenses structurelles	869 594,00 €	869 594,00 €

- De prévoir et d'instruire les crédits correspondant au budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la directrice générale à lancer les consultations et signer les marchés nécessaires à la bonne exécution dudit programme.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**
Le Président,



Lucien SALIBER

Programmation budgétaire prévisionnelle 2022

Axe stratégique	Objet	Montant Total projet €	Part ODE	Part Co-financiers	restes à réaliser 2021	CREDIT NOUVEAU 2022	Crédit de paiement 2022	Véhicule juridique
1 - Connaissance et Expertise								
	Suivi DCE - Station RCS - Surveillance chimique des cours d'eau Martinique 2022	131 110 €	131 110 €	120 296 €		131 110 €	91 777 €	Marché M005-20
	Suivi DCE complémentaire sur les actions RCO- Surveillance chimique des cours d'eau Martinique 2022	32 778 €	32 778 €	26 222 €		32 778 €	22 944 €	Marché M005-20
	Suivi pression pesticides des cours d'eau sur le bassin Martinique - 2022	61 967 €	61 967 €	49 574 €		61 967 €	43 377 €	Marché M005-20
	Suivi DCE biologique des cours d'eau (BMA et IDA) - 2022	38 100 €	38 100 €	30 480 €		38 100 €	19 050 €	Marché M012-18
	Suivi DCE complémentaire biologique des cours d'eau (BMA et IDA) - 2022	6 900 €	6 900 €	5 520 €		6 900 €	3 450 €	Marché M012-18
	AMO ROCCH 2022	16 020 €	13 020 €			13 020 €	6 510 €	Convention d'application de la convention cadre Ifremer
	AMO DCE Ifremer + Suivi des stations de surveillance des masses d'eau littorales au titre de la Directive Cadre sur l'Eau (Physico-chimie DCE et ROCCH) - 2022	275 150 €	275 150 €	220 120 €		275 150 €	137 575 €	Convention d'application de la convention cadre Ifremer
	Suivi des stations de surveillance des masses d'eau littorales au titre de la Directive Cadre sur l'Eau - 2022 / Compléments suivi Récifs et herbiers	58 700 €	58 700 €	46 960 €		58 700 €	29 350 €	Marché M009-18 - lot 1
	Suivi chimique des eaux littorales par échantillonnage passif - 2022	115 500 €	115 500 €	92 400 €		115 500 €	57 750 €	Marché M009-18 - lot 2
	Suivi hydraulique renforcé de la baie de FDF 2022	86 283 €	86 283 €			86 283,11 €	43 142 €	Marché M009-18 - lot 1
	Suivi DCE de la qualité des eaux souterraines 2022	244 125 €	195 300 €	195 300 €		195 300 €	97 650 €	Convention d'application de la convention cadre BRGM
	Suivi et analyse des pollutions par les pesticides, animation du bassin versant du Gallon - 2022	142 690 €	62 000 €			62 000 €	31 000 €	Convention CIRAD à venir
	L'étude de l'impact de l'échouage des sargasses sur l'état de santé des milieux littoraux	382 200 €	59 675 €			59 675,00 €	19 892 €	Convention ODE/Impact Mer
	Projet Madibloom : suivi des eaux colorées	161 394 €	30 000 €			30 000,25 €	10 000 €	Convention à venir ODE/Ifremer
	Mise à jour du bilan de la qualité des sources bord de route	150 000 €	25 000 €			25 000 €	25 000 €	Convention à venir ODE/ARS
	Elablisement d'un référentiel « Ripisylves originales » de Martinique	92 500 €	92 500 €	74 000 €		92 500 €	46 250 €	Convention ONF à venir
	Mise en œuvre d'une surveillance de la propagation de la maladie SCLD en Martinique	180 000 €	50 000 €			50 000 €	25 000 €	convention de groupement de commande à venir ODE/DEAL
	THESE SHS : histoire et gestion de l'eau (2022-2024)	109 136,00 €	13 237 €			13 237 €	13 237 €	Convention Lyon 3
	Etude SHS : Littoral 2020	489 886,00 €	10 000 €			10 000 €	10 000 €	Convention recherche partagée CNRS
	1 - TOTAL	2 774 438,58 €	1 357 220,08 €	1 436 656,78 €	- €	1 357 220,08 €	732 953,01 €	
2 - Intervention financière								
	PARTENARIAT FNIM		150 000 €		65 250 €	75 000 €	140 250 €	CONVENTION 2017 - 2021
	PARTENARIAT ONF		60 000 €		43 267 €	30 000 €	73 267 €	CONVENTION 2017 - 2021
	PARTENARIAT CDL	30 000 €	15 000 €		10 000 €	7 500 €	17 500 €	CONVENTION 2017 - 2021
	PARTENARIAT UICN	234 882 €	67 032 €		17 700 €	33 516 €	51 216 €	CONVENTION 2017 - 2022
	PARTENARIAT H2EAux	50 000 €	12 800 €		6 400 €	6 400 €	12 800 €	CONVENTION 2021-2022
	PARTENARIAT Carbet des Sciences	211 080 €	95 540 €		39 770 €	47 770 €	87 540 €	CONVENTION 2021-2022
	PARTENARIAT CACEM Contrat De Baie	507 863 €	209 900 €		80 928 €	104 950 €	185 878 €	CONVENTION
	PARTENARIAT CAP Nord - Contrat rivière Gallon		55 000 €			27 500 €	27 500 €	A garder ?
	PARTENARIAT ASSOMER	95 858 €	34 950 €		884 €	17 475 €	18 359 €	CONVENTION
	PARTENARIAT UICN ODE 971 - / Projet Mares	203 100 €	22 230 €			22 230 €	22 230 €	CONVENTION
	Partenariat CAM 2022-2025	300 000 €	240 000 €			50 000 €	25 000 €	CONVENTION
	Partenariat CCIM	507 000 €	322 000 €			200 000 €	100 000 €	CONVENTION
	Partenariat CMAM	570 000 €	434 000 €			100 000 €	50 000 €	CONVENTION
	Partenariat FZAE	100 000 €	50 000 €			50 000 €	25 000 €	CONVENTION
	Partenariat AFAP	100 000 €	50 000 €			50 000 €	25 000 €	CONVENTION
	Partenariat SMHLM	300 000 €	150 000 €			100 000 €	25 000 €	CONVENTION
	DFAP particuliers	500 000 €	500 000 €			300 000 €	200 000 €	subventions individuelles
	DFAP postes SPANC	180 000 €	180 000 €			180 000 €	120 000 €	subventions individuelles
	STEU Privées	750 000 €	450 000 €			300 000 €	150 000 €	subventions individuelles
	Pluvial Collectivités	300 000 €	240 000 €			60 000 €	60 000 €	subventions individuelles
	Plan d'urgence AEP	30 520 000 €	2 710 000 €		1 995 000 €		500 000 €	subventions individuelles
	Plan de relance AEP/EU	27 370 000 €	3 460 430 €			1 000 000 €	500 000 €	subventions individuelles
	Autres infrastructures AEP EU PEDOM					1 000 000 €	500 000 €	subventions individuelles
	Subventions RESEAU	30 000 €	30 000 €			30 000 €	30 000 €	subventions individuelles
	Convention d'amélioration de la performance des installations AEP CTM	500 000,00 €	500 000,00 €				500 000 €	Convention
	Convention d'amélioration de la performance des installations AEP CAESM	500 000,00 €	500 000,00 €				500 000 €	Convention
	Convention d'amélioration de la performance des installations assainissement CAESM	500 000,00 €	500 000,00 €				500 000 €	Convention
	Convention d'amélioration de la performance des installations AEP CAFNM	500 000,00 €	500 000,00 €				500 000 €	Convention
	Convention d'amélioration de la performance des installations assainissement CAFNM	280 000,00 €	280 000,00 €				280 000 €	Convention
	Convention d'amélioration de la performance des installations AEP Odysse	500 000 €	500 000 €				500 000 €	Convention
	Convention d'amélioration de la performance des installations assainissement Odysse	500 000 €	500 000 €				500 000 €	Convention
	Achat groupe dispositifs meilleurs répartition pénurie d'eau potable	1 500 000 €	1 500 000 €				1 500 000 €	Convention
	Convention d'amélioration de la performance des installations assainissement : Avenant STEU Pontalé et Annexes (équipements défectueux à la remise en service)	660 000 €	660 000 €				660 000 €	Convention (avenant)
	3 - TOTAL	68 299 784 €	14 978 882 €	53 320 901 €	2 259 199 €	3 852 341 €	8 386 540 €	
3 - Politique de bassin, appui/assistance technique								
	SDAGE PDM	194 673,16 €	194 673 €	126 538 €	20 695,00 €		20 695,00 €	Marché en cours M019 -019
	SDAGE Edition	20 000,00 €	20 000,00 €	13 000 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €	Nouveau marché
	adaptation au chgt climatique (cartes vulnérabilité)	50 000,00 €	50 000,00 €	35 000,00 €	- €		50 000,00 €	Nouveau marché
	BELVA DE LA MER	30 000,00 €	30 000,00 €			30 000,00 €	30 000,00 €	Lettres de commandes
	UNIVERSITES DE L'EAU eus	10 000,00 €	10 000,00 €			10 000,00 €	10 000,00 €	Lettres de commandes
	Contrôle des dispositifs d'autosurveillance STEU 2022	140 000 €	140 000 €			140 000 €	40 000,00 €	Contrôle des dispositifs d'autosurveillance STEU 2022
	Projet FPV JM : réalisation des prélèvement in-situ 2022	22 070 €	22 070 €	11 035,00 €		22 070 €	22 070 €	Projet FPV JM : réalisation des prélèvement in-situ 2022
	Réalisation PF14	91 167 €	91 167 €			91 167 €	40 778 €	Marché M007-2021
	Séminaire pluvial	30 000 €	30 000 €			30 000 €	30 000 €	commandes diverses
	Formation CNFPT 2022	140 000 €	140 000 €			140 000 €	93 333 €	Marchés à venir
	Formation DFAP	7 000 €	7 000 €			7 000 €	7 000 €	Lettre de consultation
	Suivi in situ ANC	8 000 €	8 000 €			8 000 €	8 000 €	commandes analyses à venir
	Recensement et caractérisation des dispositifs ANC de + de 20 EH	115 000 €	115 000 €	69 000,00 €		115 000 €	50 000 €	Marché à venir
	Etudes de MOE pour la restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau classés en liste 2	160 000 €	145 000 €			145 000 €	72 500 €	Convention de groupement de commande avec DEAL

	Formations courtes ODE	97000	97000			17 400 €		nouveaux bons de commandes partagés avec IDS
	Modèle de Gestion de la Ressource	114 000,00 €	- €	114 000,00 €	114 000,00 €		114 000,00 €	Marché public
	AMO convention partage d'eau entre collectivités + patrimoine	78 000,00 €	78 000,00 €	- €	- €	78 000,00 €	39 000,00 €	Marché public
	2 - TOTAL	1 306 910,29 €	1 177 910,29 €	368 572,55 €	134 695,00 €	853 637,13 €	667 376,42 €	
4 - Sensibilisation								
	Les produits "ODE & Vous" : Organisation et réalisation de 2 forums "L'ODE & Vous"	15 000 €	15 000 €			15 000 €	15 000 €	
	Les animations Eau & Milieux aquatiques (toutes cibles confondues)	30 000 €	30 000 €			30 000 €	30 000 €	
	Participations d'ODE aux journées nationales (JME/JMZH/SEDO/SERO)	70 000 €	70 000 €			70 000 €	70 000 €	
	Participations d'ODE des partenaires institutionnels, privés, associatifs	5 000 €	5 000 €			5 000 €	5 000 €	
	Fabrication et acquisition d'outils pédagogiques ODE	50 000 €	50 000 €			50 000 €	50 000 €	
	Commandes et achats d'objets de sensibilisation ODE	25 000 €	25 000 €			25 000 €	25 000 €	Marché public
	Formation sur la préservation des milieux aquatiques	15 000 €	15 000 €			15 000 €	15 000 €	Crédits restants séparés en deux
	Fonctionnement du RES'EAU	10 000 €	10 000 €			10 000 €	10 000 €	
	4 - TOTAL	220 000,00 €	220 000,00 €	0 €	- €	220 000,00 €	220 000,00 €	
5 - Communication								
	Marché Impression & conception	45 000	45 000			45 000	45 000	Marché à lancer
	2 Campagnes communication Institutionnelle (Assainissement & notoriété) DFAP inclus	125 000	125 000			125 000	125 000	Marché à lancer
	Marché Evenementiel: Semaine BELYA / supports com	25 000	25 000			25 000	25 000	
	Marché Evenementiel: Semaine Séminaire pluvial : supports COM	8 000	8 000			8 000	8 000	Marché à lancer
	rencontre personnel / Président	10 000	10 000			10 000	10 000	Lettre de consultation
	Parutions	20 000	20 000			20 000	20 000	Commande
	Agendas 2022	40 000	40 000			40 000	40 000	
		12 000	12 000			12 000	12 000	LC
	5 - TOTAL	285 000 €	285 000 €	- €	- €	285 000,00 €	285 000 €	
6 - Coopération Internationale et Institutionnelle								
	coopération QUÉBEC	10 000 €	10 000 €				10 000 €	
	CARIBSAN	752 395 €	752 395 €	652 395 €		752 395 €	601 916 €	CONVENTION MULTIPARTITE INTERREG
	HAITI (solde opération)			96 584 €		137 977 €	137 977 €	convention à solder
	6 - TOTAL	762 395 €	762 395 €	748 979 €	137 977 €	752 395 €	749 893 €	
7 - SUPPORT INTERNET & ressources humaines ODE								
	COFFRES- forts AGENTS	819 594 €	819 594 €			819 594 €	819 594 €	
	refonte sites internet	50 000 €	50 000 €	0 €	- €	50 000 €	50 000 €	Marché public
	TOTAL BUDGET 2022	74 518 122	19 651 002	55 875 110	2 531 871	8 190 188	11 911 358	



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

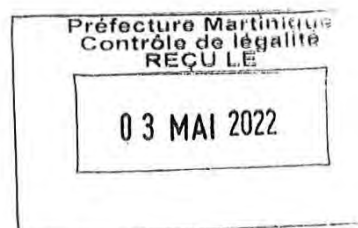
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 31-01-2022/004

Date de publication :

Objet : MODIFICATION DES ENVELOPPES FINANCIERES PORTEES AU 3EME PPI

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le Code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/133 adoptant l'ajustement financier du 3ème PPI
- **VU** la délibération n° CA 11-12-2018/291 adoptant le gel du taux de la redevance pollution domestique et l'ajustement financier du 3ème PPI
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'action pour 2022,
- Considérant la nécessité sur la dernière année d'exécution du PPI 3 , 2022, de procéder à une nouvelle répartition des enveloppes financières afin de garantir la bonne exécution du programme

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De procéder à une nouvelle répartition des enveloppes financière sur les différents axes du PPI afin de tenir compte de la réalité de consommation à fin 2021 et de la prévision de consommation pour 2022.
- D'adopter le cadre budgétaire ainsi révisé du 3ème PPI tel que figurant dans le tableau suivant :

Axe stratégique	Cible à fin 2018	Nouvelle allocation de l'AXE pour les 6 ans PPI3	Variation à l'Initial PPI3
1 – Connaissance et information	11 626 400 €	10 495 853 €	-10%
2 – Gouvernance et gestion intégrée	4 568 920 €	3 878 655 €	-15%
3 –Gestion et préservation de la ressource	10 904 120 €	15 685 161 €	44%
4 – Réduction des pollutions	18 330 280 €	17 097 939 €	-7%
5 – Milieux aquatiques	4 177 140 €	2 449 252 €	-41%
Total	49 606 860 €	49 606 860 €	0 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 29 AVR. 2022

Le Président,



Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/005

Date de publication :

Objet : MARCHÉ DE PRESTATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE DES DISPOSITIFS D'AUTOSURVEILLANCE DES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USEES 2022-2024

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code de l'environnement, notamment les articles L213-13 à L213-20 et R213-59 à R213-71,
- **VU** le Code de la commande publique, notamment les articles L2123-1 et R2123-1,
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L3241-1,

- **VU** l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif à l'assainissement collectif, donnant mission aux offices de l'eau des DOM le contrôle de l'autosurveillance des stations d'épuration publiques
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions pour 2022,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

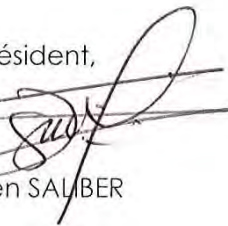
Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice générale de l'ODE ou son représentant à lancer une procédure adaptée pour la conclusion d'un marché public pour la mise en œuvre du contrôle des dispositifs d'autosurveillance des STEU pour un montant prévisionnel de 120 000€ sur 3 ans
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE, ou son représentant, à signer le ou les marchés afférents, à l'issue de la procédure de mise en concurrence.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 01 1 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 29 AVR. 2022

Le Président,

LUCIEN SALIBER





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 31-01-2022/006

Date de publication :

Objet : MARCHE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU FUTUR SIEGE DE L'ODE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code de l'environnement, notamment les articles R213-62, R213-67 à R213-69,
- **VU** le Code de la commande publique, notamment les articles L2123-1 et R2123-1,
- **VU** la délibération n° CA 02-06-2020/031 du conseil d'administration du 02 juin 2020 de l'ODE Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 03-12-2020/072 du conseil d'administration du 03 décembre 2020 de l'ODE Martinique,
- **VU** le budget de l'Office de l'Eau Martinique pour 2022,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice générale de l'ODE, ou son représentant, à lancer une consultation allotie selon une procédure adaptée, conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique, et dont l'objet porte sur la réalisation des travaux d'aménagement intérieur et extérieur du nouveau bâtiment de l'ODE, situé au 140 Boulevard Pointe des Nègres, Fort-de-France.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE, ou son représentant, à signer le ou les marchés afférents, à l'issue de la procédure de mise en concurrence.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 07 FEV. 2022



Le Président,

LUCIEN SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/007

Date de publication :

Objet : CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE AVEC L'IFREMER POUR LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU SUR LE LITTORAL POUR 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.3241-1,
- **VU** le Code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/009 adoptant le projet de convention cadre de partenariat 2019-2023 entre l'ODE et l'IFREMER
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'action pour 2022,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir en délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décident,

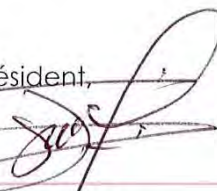
- D'autoriser la Directrice Générale à conclure la convention d'application à la convention cadre entre l'IFREMER et l'ODE pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau sur le littoral Pour 2022 pour un montant de 39 500,00 € TTC.

Intitulé de l'étude	Véhicule juridique	Montant (€ TTC) prévisionnel	Part ODE 2022 (€ TTC)	Subventions et contreparties (€ TTC)
AMO DCE des eaux littorales 2022	Convention IFREMER	39 500,00 €	32 550,00 €	7 000,00 € (IFREMER)

- D'autoriser la Directrice Générale à signer tous les actes afférents ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**

Le Président,

Lucien SAUBER





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/008

Date de publication :

Objet : CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE AVEC L'IFREMER POUR LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE A LA MISE EN ŒUVRE DU RESEAU D'OBSERVATION DE LA CONTAMINATION CHIMIQUE (ROCCH)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.3241-1,
- **VU** le Code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/009 adoptant le projet de convention cadre de partenariat 2019-2023 entre l'ODE et l'IFREMER
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions pour 2022,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir en délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à conclure la **convention d'application à la convention cadre avec l'Ifremer pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a la mise en œuvre du Réseau d'Observation de la Contamination Chimique** pour un montant de **16 774,15 € TTC**.

Intitulé de l'étude	Véhicule juridique	Montant (€ TTC) prévisionnel	Part ODE 2022 (€ TTC)	Subventions et contreparties (€ TTC)
AMO ROCCH 2022	Convention IFREMER	16 774,15 €	13 419,32 €	3 354,83 € (IFREMER)

- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**

Le Président,

Lucien SALIBER





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/009

Date de publication :

Objet : CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGEE ENTRE L'ODE ET LE CIRAD POUR LE SUIVI ET L'ANALYSE DES POLLUTIONS PAR LES PESTICIDES, ANIMATION DU BASSIN VERSANT EXPERIMENTAL DU GALION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.3241-1,
- **VU** le Code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions pour 2022,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir en délibéré, à la majorité des présents et représentés,

Décident,

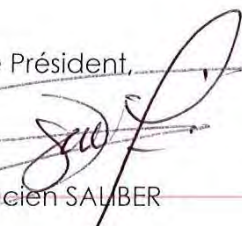
- D'autoriser la Directrice Générale à conclure la convention de recherche partagée entre l'ODE et le CIRAD pour le suivi et l'analyse des pollutions par les pesticides, animation du bassin versant expérimental du Galion pour un montant de **142 690,00 € TTC**.

Intitulé de l'étude	Véhicule juridique	Montant (€ TTC) prévisionnel	Part ODE 2022 (€ TTC)	Subventions et contreparties (€ TTC)
Suivi et analyse des pollutions par les pesticides, animation du bassin versant du Galion	Convention CIRAD	142 690,00 €	62 000,00 €	80 690,00 € (CIRAD)

- D'autoriser la Directrice Générale à signer tous les actes afférents ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 nature 65738 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**

Le Président,

Lucien SALBER





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/010

Date de publication :

Objet : CONVENTION D'APPLICATION A LA CONVENTION CADRE AVEC LE BRGM POUR LE SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES POUR 2022-2023 AU TITRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTE, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses l'article L.3241-1,
- **VU** le Code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,

- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/008 adoptant le projet de convention cadre de partenariat 2019-2023 entre l'ODE et le BRGM
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions pour 2022,

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir en délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,

Décident,

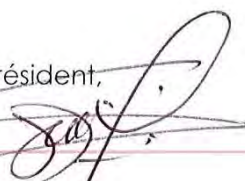
- D'autoriser la Directrice Générale à conclure la convention d'application à la convention cadre avec le BRGM pour le suivi de la qualité des eaux souterraines pour 2022-2023 au titre de la directive cadre sur l'eau pour un montant de **244 125,00 € TTC**.

Intitulé de l'étude	Véhicule juridique	Montant (€ TTC) prévisionnel	Part ODE 2022 (€ TTC)	Subventions et contreparties (€ TTC)
Suivi DCE de la qualité des eaux souterraines 2022	Convention BRGM	244 125,00 €	-	195 300,00 € (OFB) 48 825,00 € (BRGM)

- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**

Le Président,

Lucien SALIBER





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

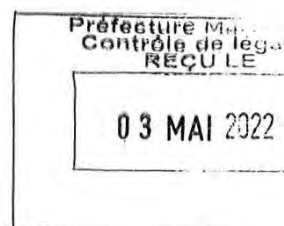
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 2

Nombre de membres partis en cours de séance : 1

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/011

Date de publication :

Objet : PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LE PARC NATUREL MARIN DE MARTINIQUE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION de l'EVENEMENT « BELYA DE LA MER »

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L.213-13 à L.213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R213-59 à R213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n°2015-11-057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **Vu** la délibération n° CA 028-05-2021/046 adoptant le projet de convention de partenariat entre l'ODE et le l'OFB/PNMM ;
- **Vu** le PAIC ODE Parc marin (Programme d'Actions d'Intérêt Commun) inscrit à la convention cadre 080-08-2021
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 du conseil d'administration de l'Office De l'Eau Martinique en date du 31 janvier 2022 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022 de l'Office de l'Eau Martinique,
- **Considérant**, l'intérêt de l'ODE Martinique à collaborer avec le Parc Naturel Marin de Martinique sur tous les sujets relatifs au milieu marin et notamment sur les actions visant à en développer la connaissance, la valorisation et la protection mais également la conciliation des usages ;

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice générale à effectuer tous les actes subséquents, et notamment à conclure toutes les formes de conventions nécessaires à la concrétisation de cet événement.
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE pour cet événement à hauteur de **40 000,00€ TTC**, (soit 35% du montant total de l'action)
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**

Le Président,




Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/012

Date de publication :

Objet : PROGRAMME D'ACTIONS D'INTERET COMMUN (PAIC) POUR 2022 DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'OFFICE DE L'EAU ET LA DEAL MARTINIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le Code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L.213-13 à L.213-20,
- **VU** le Code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R213-59 à R213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral n°2015-11-057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 24-07-2017/055 adoptant la convention cadre entre l'ODE Martinique et la DEAL 2017- 2022
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022 de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 du conseil d'administration de l'Office De l'Eau Martinique en date du 31 janvier 2022 adoptant le programme d'actions de l'ODE au titre de l'année 2022,
- **Considérant** l'intérêt de la DEAL et de l'ODE Martinique à collaborer sur des domaines communs ;

Considérant le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter le programme d'actions d'intérêt commun (PAIC) pour l'année 2022 entre l'ODE et la DEAL Martinique tel que figurant en annexe.
- D'autoriser la Directrice générale à effectuer tous les actes subséquents, nécessaires à la concrétisation de ce programme.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président,

Lucien SALIBER

Convention DEAL ODE 2017-2022

Programme d'Action d'Intérêt Commun 2022

Thème	Sous-thème	Action	Montant estimatif	financement	Calendrier	Pilote	Contractualisation	Modalités de collaboration	Remarques
Gouvernance	Gestion ressource en eau	Commission Technique CEB			1 à 4 réunions annuelles	DEAL		Secrétariat : DEAL Préparation et animation séance : ODE/DEAL en fonction des sujets	
		Modèle de gestion de la ressource en eau	340 000 €	ODE AFB CTM AFD	2019-2022	ODE	Marché ODE	Copil ODE/DEAL	Livraison premier semestre 2022
	SDAGE 2016-2021	MISEN				DEAL	ODE membre		MISEN spécifique protection des captages à prévoir
		tableau de bord du SDAGE 2016-2021			Mise à jour 2022	DEAL		Appui technique ODE et Observatoire	
		Rapportage DCE			au cours du cycle	DEAL		ODE fournisseur de données	
	SDAGE 2022-2027	Adoption SDAGE/PDM				DEAL		en attente mise en place nouveau CEB	
Réglementaire - Assistance technique	Autosurveillance des systèmes d'assainissement	Contrôle des dispositifs d'autosurveillance	120 000 €	100% ODE	2022-2024	ODE	Marché ODE	Copil ODE/DEAL	Mission définie aux articles 20 et 21 de l'arrêté du 21/07/15
		Expertise technique des données d'autosurveillance de l'année 2021		100% ODE	15-avr-22	ODE	Régie ODE		
		Réunion annuelle de présentation des résultats de contrôle des STEU				DEAL		participation active ODE	
	ICPE	amélioration assainissement ICPE		ODE			Subventions ODE	En relation avec le SREC	
		Stage de fin d'étude d'ingénieur sur la pression des rejets de ICPE dans l'eau	35 000 €	50% ODE 50% DEAL	avril à septembre 2022	ODE		Hébergement et suivi partagé du stagiaire	
		Contrôle réglementaire (autosurveillance, gestion GIDAF, GEREPI)			Toute l'année	DEAL		BD alimentée par les ICPE	Nécessaire à l'application des redevances non domestiques et réalisation EDL
	Continuité écologique	Etudes préalable au rétablissement de la continuité écologique sur les cours d'eau Liste II	160 000 €	10% DEAL 90% ODE	2022	DEAL	Marché DEAL et convention groupement commande ODE/DEAL	Copil ODE/DEAL	report de 2021
	Risques	Glissements de terrain				DEAL	appui BRGM	GT avec ODE	
		Mise en oeuvre PAPI d'intention rivière Pilote			2021-2023	DEAL	financement ODE et Etat (Fond Bamier) des actions	ODE membre copil/cotech	
	Appui à la Police de l'eau	Avis technique de l'ODE au cas par cas sur solicitation de la DEAL			Toute l'année	ODE			
Financement infrastructures et études	PEDOM	Plan d'urgence AEP	25,82M€	2,82M€ ODE		DEAL			
		Plan de relance Eau	25,8M€	3,05M€ ODE		DEAL		participation active ODE	
		conférence des acteurs			1 à 2 réunions par an si besoin	DEAL		ODE membre	Conférence prévue premier trimestre 2022
		Suivi des contrats de progrès			3 réunions/an/EPCI	DEAL		participation active ODE	
		Gestion/animation Comité des financeurs			4 réunions comité	ODE		pilotage ODE	
	Solidarité InterBassin	Investissement			2022	DEAL	En liaison avec la représentation territoriale de l'OFB	Réunions de concertation	En attente nouvelle convention DEAL/OFB
		Etudes			juin 2022	DEAL		Réunions de concertation	

Convention DEAL ODE 2017-2022

Programme d'Action d'Intérêt Commun 2022

Thème	Sous-thème	Action	Montant estimatif	financement	Calendrier	Pilote	Contractualisation	Modalités de collaboration	Remarques
	Convention DEAL-ODE	Définition dans le cadre de la convention d'un programme conjoint pour l'année suivante			Novembre 2022	DEAL-ODE	Convention d'application annuelle	Réunion de concertation	
Connaissance et information sur l'eau et les milieux aquatiques	Suivi DCE année 2022	DCE-Cours d'eau - chimie	192 000 €	OFB 80% ODE 20%	lancement début 2022 - 12 fois par an	ODE	Marché ODE	Echange N-1 sur arrêté de surveillance Copil ODE/DEAL pour suivi Bilan résultat N+1	Année complète
		DCE-Cours d'eau - Biologie	54 525 €	OFB 80% ODE 20%	lancement début 2022 - 2 fois par an	ODE	Marché ODE		Hors pêches - protocole en cours d'élaboration
		DCE-Eaux littorales	348 200 €	OFB 80% ODE 20%	lancement début 2022 - 2 fois par an	ODE	Marché ODE		ROCCH inclus
		DCE- Etang des Salines	inclus DCE -ELLIT	OFB 80% ODE 20%	lancement début 2022 - 4 fois par an	ODE	Marché ODE		
		DCE-Eaux souterraines chimie	238 700 €	OFB 80% BRGM 20%	lancement début 2022 - 2 fois par an	ODE via BRGM	Convention ODE/BRGM		
		DCE-Eaux souterraines quantitatif	88 000 €	OFB	2022	BRGM	Convention nationale OFB		utilisation pour définition de l'état
	Autres réseaux	Surveillance complémentaire pesticides cours d'eau	59 000 €	ODE	2022	ODE	Marché ODE		
		Suivi hydrologique renforcé baie de Fort de France (Ex RNO)	86 283 €	100% ODE	2022	ODE	Marché ODE	Réalisé dans le Marché surveillance littorale	
		Suivi IFRECOR	24 939 €	100% DEAL	2022	DEAL	Marché DEAL	Maintenu hors suivi DCE	
		Mise en œuvre Plan d'action Oman			2021-2023	Espace Sud	subvention ODE possible pour les actions	ODE définit un réseau de suivi spécifique	Dans le contrat littoral Sud
		Etude OZ Oman	68 141 €	ODE	2020-2022	ODE	Marché		Livraison rapport fin février
		Mise en œuvre Plan d'action Deroses			2020-2022	Espace Sud	subvention ODE possible pour les actions	ODE définit un réseau de suivi spécifique	Dans le contrat littoral Sud
		Thèse Cherax	180 000 €	57% ODE 43% DEAL	2017-2022	DEAL	convention recherche partagée (ODE/DEAL/CNRS/UP/UA)	Copil	
		Protocole de pêche PAPE	180 000 €	15% ODE 15% OEG 20% Hydreco 50% OFB	2019-2022	OFB	Convention de recherche partagée	ODE partenaire financier	Phase terrain finalisée traitement des données en cours
		Etude impact Sargasse sur ME	200 000 €	15% ODE 85% OFB	2021-2023	Paro Marin	Convention ODE/PM		apport DEAL sur opérations de survol aérien
		Suivi Maladie Corallienne SCTL	70 000 €	71% ODE 29% DEAL	2021-2022	DEAL	convention MO partagée		apport ODE sur sensibilisation via réseau sentinelle
		Etude de connaissance sur les espèces aquatiques sensibles	82 500 €	45% ODE 6% DEAL 40% OFB	2021-2022	DEAL	Convention de recherche partagée avec Université Poitiers		Rapport attendu pour mars 2022
	Gestion de données	Etude de représentativité des ME souterraines	84 372 €	80% ODE 20% BRGM	2020-2022	ODE	Convention de recherche partagée		
		Comité des données sur l'eau			1 à 2 réunions par an si besoin	DEAL		ODE Binôme	Faire un état des lieux de la gestion des données et mise à niveau des tâches et rôles
		Reprise du portail de bassin Martinique	50 000 €	100% ODE	2022	ODE	inclus dans le marché de refonte de l'observatoire		
		Administration Sandre			Toute l'année	ODE			
	Secrétariat du comité de l'eau et de la biodiversité	Animation et vérification des données SISPEA			Toute l'année	DEAL		Appui technique ODE et Observatoire	
		Secrétariat de bassin et gestion site internet			Toute l'année	DEAL		Appui technique ODE	
		Préparation réunion bureau et plénière du Comité de l'Eau et de la Biodiversité			4 à 6 réunions par an	DEAL		ODE participe aux bureaux, plénière et commission	



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24/01/2022

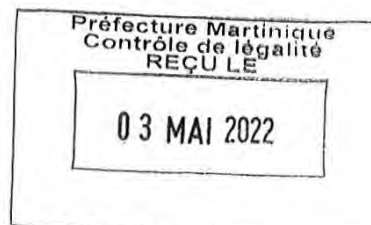
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 31-01-2022/013

Date de publication :

Objet : Modification des montants des indemnités de mission et de déplacement temporaires

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le Code de l'environnement article R.213-64, relatif au défraiement des membres du Conseil Administration ;
- **VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20 ;
- **VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à La Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 88 ;
- **VU** l'Arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;

- **VU** le décret n°2019-139 du 26 février 2019 modifiant le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- **VU** l'arrêté du 11 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat ;
- **VU** les crédits inscrits au budget 2022 ;

Considérant que les administratifs de l'ODE relèvent du statut de la Fonction publique territoriale ;

Considérant que les agents de la fonction publique territoriale, bénéficient des mêmes avantages que les personnels civils de l'Etat, dans la limite du maximum des montants prévus pour l'Etat ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre à jour les montants des indemnités pour frais de missions et déplacements temporaires des membres du Conseil d'Administration et des agents administratifs de l'ODE, tenant compte des évolutions législatives ;

Considérant que les membres du Conseil d'Administration de l'ODE et les agents administratifs de l'ODE relèvent donc du même cadre réglementaire,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

Article 1er : Qu'en cas de déplacement pour les besoins du service à l'occasion d'une mission, d'une formation ou d'intérim, les membres du Conseil d'Administration et les agents bénéficient de la prise en charge des frais de transport, ainsi que du remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas et des frais d'hébergement.

Article 2 : De fixer les montants forfaitaires de remboursement des frais supplémentaires de repas et d'hébergement comme suit :

Mission en France hexagonale ville de Paris

145 € / jour se décomposant :

Hébergement 110 €

Repas (x2) 17.50 € / repas

Mission en France hexagonale grandes villes et métropole de Paris

125 € / jour se décomposant :

Hébergement 90 €

Repas (x2) 17.50 € / repas

Mission OUTRE-MER tout territoire

132 € / jour se décomposant :

Hébergement 90 €

Repas (x2) 21 € / repas

Article 3 : Que les indemnités de mission et de déplacement seront prises en charge conformément aux modalités suivantes :

❖ Frais de colloques / séminaires professionnels

Les frais de colloques et de séminaires professionnels, incluant le cas échéant, les frais de bouche, sont pris en charge par l'administration de l'ODE, sur présentation de la facture de l'organisateur. L'organisateur est payé par mandat administratif.

❖ Frais de restauration

Le membre du CA ou l'agent de l'ODE s'acquitte personnellement de ses frais de restauration pendant sa mission.

Un remboursement lui est octroyé sur la base de 2 repas par jour dans la limite du forfait repas prévu. Les repas qui ont déjà fait l'objet d'une prise en charge dans le cadre de colloques ou de séminaires professionnels, ne font pas l'objet d'un remboursement.

❖ Frais de transport

- Les frais de déplacement (avion, train, location de véhicule), sont pris en charge directement par l'administration de l'ODE via le marché qui lie l'Office à l'agence de voyages désignée
- Le Président, les membres du CA ainsi que la Directrice Générale voyagent en avion en classe intermédiaire (*Premium Economy*) lorsque c'est possible. Les agents de l'ODE voyagent en classe économique
- Le Président, les membres du CA ainsi que la Directrice Générale voyagent en train en première classe lorsque c'est possible. Les agents de l'ODE voyagent en 2^{de} Classe
- Les autres frais de transport (métro, bus, taxi, tramway, frais d'essence si location de véhicule, parking), sont remboursés aux frais réels sur présentation des justificatifs de dépense.

❖ Frais d'hébergement

- Les frais d'hébergement sont prépayés par l'administration de l'ODE via le marché qui lie l'Office à l'agence de voyages désignée. Ces frais sont pris en charge dans la limite du montant prévu au forfait.
- Les hébergements sont réservés avec le petit déjeuner inclus.
- Lorsque le membre du Conseil d'Administration ou l'agent mis en mission souhaite être hébergé dans un hôtel dont le prix des nuitées dépasse le montant du forfait prévu, le demandeur s'acquitte directement des frais auprès de l'établissement hôtelier. Un remboursement des nuitées lui sera octroyé dans la limite forfait prévu. Le montant du remboursement ne pourra être supérieur au montant des frais réellement engagés par le bénéficiaire.

Article 4 : De prévoir et d'inscrire les crédits correspondants aux chapitres 011 et 65 du budget.

Article 5 : Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'ETAT.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 29 AVR. 2022



Le Président

Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2021/014

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A FINADIAL DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE DEUX CITERNES POUR LA RECUPERATION DES EAUX PLUVIALES DU PÔLE D'ACTIVITE DE GASCHETTE AU ROBERT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 24 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **23 101,00 €** à **FINADIAL** pour la réalisation de l'opération suivante :

Mise en œuvre de deux citernes pour la récupération des eaux pluviales du pôle d'activité de Gaschette au robert

- De rattacher cette subvention à la fiche action **FA 3.C « Économiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 20422 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

[Signature]
Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2021/015

Date de publication :

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY DANS LE CADRE DU RACCORDEMENT DES FORAGES DE CŒUR BOULIKI A L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE DURAND

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 08 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **180 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :

Raccordement des forages de Cœur Bouliki à l'UEP de Durand

- De rattacher cette subvention à la fiche action **FA 3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **6 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 nature 204162 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/016

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 042-02-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : MISE EN ŒUVRE D'UNE NOUVELLE CENTRIFUGEUSE, REMPLACEMENT DU DEGRILLEUR AUTOMATIQUE ET FOURNITURE DE DEUX TURBINES D'AERATION SUR LA STATION D'EPURATION DE DILLON

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 01-10-2018/273 du Conseil d'Administration du 1^{er} octobre 2018 attribuant une subvention initiale d'un montant de 120 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 18 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 042-02-2019**, et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/017

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 107-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : TRAVAUX DE REHABILITATION DES POSTES DE REFOULEMENT DE LA CACEM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-09-2019/094 du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019 attribuant une subvention initiale d'un montant de 600 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 18 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **de deux ans**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 107-11-2019**, et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

LUCIEN SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/018

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 102-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : SECURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE : ADDUCTION DE NORLEY VERS LE QUARTIER DEMARCHE BAS/CITE SAINT-GEORGES/LES HAUTS DE MADIANA/ FOND LAHAYE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-09-2019/089 du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019 attribuant une subvention initiale d'un montant de 640 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 18 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **de deux ans**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 102-11-2019**, et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/019

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 100-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESERVOIR DE TETE ET D'UNE STATION DE POMPAGE SUR L'UEP DE DURAND

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-09-2019/087 du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019 attribuant une subvention initiale d'un montant de 50 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 18 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **de deux ans**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 100-11-2019**, et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/020

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 101-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : REHABILITATION DES PRISES D'EAU DE DUCLOS ET DUMAIZE DE L'UPEP DE DIDIER

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-09-2019/088 du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019 attribuant une subvention initiale d'un montant de 600 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 18 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **de deux ans**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 101-11-2019**, et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/021

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 052-09-2020 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : INTERCONNEXION DES RESEAUX CACEM SUR LES COMMUNES DU LAMENTIN ET SAINT-JOSEPH

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 17-07-2020/062 du Conseil d'Administration du 17 juillet 2020 attribuant une subvention initiale d'un montant de 640 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 18 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 052-09-2020**, et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/022

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 103-11-2019 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEY : SECURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE JAMBETTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 20-09-2019/090 du Conseil d'Administration du 20 septembre 2019 attribuant une subvention initiale d'un montant de 200 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 18 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 103-11-2019** et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

LUCIEN SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/023

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 007-04-2014 PORTANT ATTRIBUTION A LA VILLE DE SCHOELCHER : REHABILITATION ET REALISATION DES RESEAUX AEP ET EU AU QUARTIER FOND BATELIERE - PHASE 1

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 006-14 du Conseil d'Administration du 14 mars 2014 attribuant une subvention initiale d'un montant de 107 725,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 009-14 du Conseil d'Administration du 14 mars 2014 attribuant une subvention initiale d'un montant de 367 948,00 €,
- **VU** les délibérations n° CA 015-16 et n° CA 027-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016 prorogeant la convention n° 007-04-2014,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 13 décembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **de deux ans**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°2 à la convention n° 007-04-2014** et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président

Lucien SALIBER

Délib. CA 31-01-2022/023 2/2



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/024

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 025-09-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE: REALISATION DE PANNEAUX D'INFORMATION POUR LA MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION DE LA RIVIERE BLANCHE SU LA COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDISOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 013-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015 attribuant une subvention initiale d'un montant de 20 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/115 prorogeant la durée de la convention d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 3 janvier 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°2 à la convention n° 025-09-2018** et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**

Le Président



LUCIEN SAUBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 14

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14



Extrait n° CA 31-01-2022/025

Date de publication :

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION 025-09-2018 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE : TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION DN 500 MM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-01-2019/024 du Conseil d'Administration du 25 janvier 2019 attribuant une subvention initiale d'un montant de 147 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2022,
- **VU** la délibération n° CA 31-01-2022/003 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2022,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 3 janvier 2022,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 11 janvier 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de **l'avenant n°1 à la convention n° 024-02-2019** et ce afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **29 AVR. 2022**



Le Président


Lucien SALIBER



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Présidence : Lucien SALIBER

Date de convocation : 24 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 31-01-2022/026

Date de publication :

Objet : ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY : MISE EN SERVICE DES FORAGES D'EAU SOUTERRAINE DE CŒUR BOULIKI A SAINT-JOSEPH

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Lucien SALIBER, David DINAL (mandataire : Lydia BEAULIEU), Olivier MARIE-REINE, Daniel MARIE-SAINTÉ, Lydia BEAULIEU, Arnaud RENE-CORAIL, Marcelin NADEAU (mandataire : Christian PALIN), Sophie BOUYER (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Jérôme VIGUIER (mandataire : Magali JULIEN), Jean-Michel MAURIN (mandataire : Gwenn LAUDJOIS), Éric BELLEMARE, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Marie-Jeanne TOULON ; Christian PALIN

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Arlette VIRASSAMY

ÉTAIENT ABSENTS : Jean-Baptiste ROTSEN, Luc JOUYE DE GRANDMAISON, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2021,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-2021/003 adoptant le budget primitif de l'exercice 2021,
- **VU** la délibération n° CA 08-10-2021/081 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 05 novembre 2021,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 16 novembre 2022,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- **D'approuver l'annulation de la subvention d'un montant de 150 000,00 € attribuée à ODYSSEI**
- **De procéder à la résiliation de toutes les conventions subséquentes.**

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 29 AVR. 2022

 Le Président

Lucien SALIBER